

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



7 mai 2020

11 mai : accueils Carsat fermés au public, rendez-vous téléphoniques maintenus ■

Accueils Carsat Auvergne

En raison des mesures sanitaires préventives en lien avec le covid-19, les accueils retraite et Service social de la Carsat restent fermés au public au 11 mai. Des rendez-vous en agence retraite sont possibles pour des situations d'urgence. Les rendez-vous téléphoniques sont priorités.

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, la Carsat continue d'assurer ses missions de service public. Depuis le début du confinement, les dossiers retraite sont traités, les paiements des retraités effectués aux dates habituelles, les rendez-vous téléphoniques maintenus (conseillers retraite et assistants sociaux). Pour des démarches en ligne, la Carsat accompagne les assurés par téléphone lorsque ceux-ci ont des difficultés. Une campagne d'appels sortants est aussi menée envers les retraités fragilisés ou isolés pour garder le lien social et les orienter vers des interlocuteurs compétents en cas de risque de rupture de droits, de situation de détresse avérée ou de problème de santé.

Agences retraite

Pour des mesures sanitaires et préventives, les agences retraite Carsat restent fermées au public au 11 mai : espace libre-service, renseignements... Les autres accueils retraite (permanences dans maisons de service, mairies...) restent aussi fermées. La Carsat propose des **rendez-vous physiques en agence uniquement pour des situations d'urgence ou de fragilité**. L'assuré doit alors prendre rendez-vous et se présenter le jour de son rendez-vous muni d'un **masque**.

Comme tout au long du confinement, **les rendez-vous téléphoniques sont priorités**.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information retraite, **tél. 3960** (0,06 €/min + prix appel) **ou 09 71 10 39 60 depuis l'étranger**.

De nombreuses démarches retraite possibles en ligne

Depuis 2017, il est possible de demander sa retraite en ligne en créant son espace personnel sur **www.lassuranceretraite.fr** (1 demande sur 3 en 2019). Un nouveau service gratuit vient d'être mis en place. Il permet de transmettre de manière sécurisée, via l'espace personnel, les demandes autres que la demande de retraite (retraite progressive, attestation de départ en retraite anticipée, demande de rachat...). Il suffit de remplir et scanner les formulaires mis à disposition. Les formulaires de demandes de retraite de réversion, d'allocation veuvage et d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) peuvent dorénavant être complétés directement en ligne, enregistrées et transmises par ce nouveau service.

Accueil Service social

Les sites d'accueil du Service social (locaux Cnam) restent fermés au public. Les rendez-vous avec les assistants sociaux sont maintenus par téléphone. Pas de visite à domicile (sauf urgence). Pour toute information et pour prendre rendez-vous avec un assistant social, tél. **3646** (0,06 €/min + prix appel)

Accueil Entreprises pour les risques professionnels

Notre espace Entreprises situé au Siège de la Carsat à Clermont-Ferrand reste fermé au public. Pour toute demande d'information auprès de nos services Tarification et Prévention des Risques professionnels, plusieurs contacts mail sont proposés sur le site Internet de la Carsat.

Infos + : carsat-auvergne.fr

Contact presse :

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr, rubrique Espace Presse